

Communiqué de presse

Berne, le 12 mai 2021

Décision du Conseil fédéral: trop hésitante et pas fondée sur la loi COVID-19

L'Union suisse des arts et métiers usam salue la décision du Conseil fédéral d'autoriser les restaurants à ouvrir également leurs espaces intérieurs. D'une manière générale, l'usam estime que la nouvelle étape d'assouplissement est trop hésitante, trop lente et ne va pas assez loin. La logique de la protection ciblée et l'application de plans de protection permet une ouverture complète dès le 17 mai. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse demande en outre que l'état de situation particulière soit levé et que la task force scientifique soit dissoute.

Pour l'usam, il est incompréhensible que le Conseil fédéral, malgré la baisse du nombre d'infections, s'en tienne au modèle dit des trois phases, fondé uniquement sur l'avancement du programme de vaccination. Ce modèle contredit la logique de la protection ciblée et contrevient à la loi COVID-19, à savoir un programme de vaccination et de dépistage à grande échelle, le traçage des contacts et la mise en œuvre systématique de plans de protection. Cette logique a été approuvée par le Parlement et inscrite dans la loi COVID-19.

L'usam salue l'ouverture au public des espaces intérieurs des établissements de restauration. Elle ne comprend pas cependant pourquoi il faut encore attendre deux semaines pour le faire. Cet assouplissement peut intervenir le 17 mai déjà. L'usam critique également le fait que le secteur de l'événementiel doive encore rester partiellement confiné. Ce secteur a lui aussi un urgent besoin de perspectives. Lier la fin de l'obligation du télétravail à la réalisation de tests de dépistage est, aux yeux de l'usam, totalement inadapté aux PME. En outre, tous les partenaires sociaux se sont prononcés contre un tel modèle lors de la procédure de consultation.

L'usam exige par ailleurs la levée de l'état de situation particulière et par là même un retour immédiat à la normale. Cela permettra d'éviter que les coûts économiques et sociaux ne continuent d'augmenter de manière incommensurable. La task force scientifique ayant publiquement admis l'inexactitude de ses modèles le week-end dernier, elle doit être dissoute immédiatement.

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président, portable 079 253 12 74

Hans-Ulrich Bigler, directeur, portable 079 285 47 09

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.